

Le 22 février, amplifions la mobilisation contre la sélection, pour une université ouverte, et pour nos services publics !

Le Président de la République Emmanuel Macron et son Premier ministre Édouard Philippe ne sont au pouvoir que depuis moins d'un an. Au cours de ces quelques mois, ils auront achevé la casse des droits collectifs entamée par la majorité précédente.

Alors que les jeunes se mobilisent pour la défense de leur droit à l'éducation et la protection de leurs services publics, le Gouvernement fait pour l'instant le choix de nier leurs revendications. L'exécutif aura dans le même temps diminué l'impôt de solidarité sur la fortune, ainsi que la fiscalité sur le capital. Il n'aura pas oublié de s'attaquer à la sécurité sociale en affaiblissant son financement par la suppression des cotisations. Les largesses fiscales pour les riches s'accompagnent du maintien des politiques d'austérité pour les autres. Dans tous les services publics, on constate à vue d'œil les ravages des refus d'investissement et du manque de personnel.

Le Plan Etudiants met fin à l'ambition universelle de l'Enseignement supérieur public. La réforme du Bac va mettre les lycées en concurrence. Loin des discours, la mise en place du Plan Etudiants et de la réforme du Bac va se traduire par un renforcement des inégalités sociales. En fonction de son origine sociale, de son lycée ou encore de l'appréciation des professeur.e.s pouvoir étudier dans la filière de son choix ne sera plus une réalité pour des milliers de jeunes. En effet, avec la mise en place de la loi ORE seules 5% des filières universitaires seront en capacité d'accueillir l'ensemble des bachelier.e.s et des étudiant.e.s en réorientation sans avoir besoin de sélectionner, au 22 mai.

C'est pourquoi depuis plusieurs mois les jeunes font le choix de se mobiliser sur l'ensemble du territoire pour réaffirmer leur opposition à ces réformes : assemblées générales, manifestations, envahissements de conseil d'administration ou encore motions dans les conseils universitaires. Pour autant, le Gouvernement fait le choix de nier la colère des étudiant.e.s. En témoigne la mise sous tutelle de l'Université Toulouse II- Jean Jaurès en vue de mettre fin à la mobilisation contre le processus de fusion des trois universités toulousaines et contre la mise en place de la loi ORE. Plutôt que d'écouter les jeunes, le Gouvernement fait le choix encore une fois de l'autoritarisme !

Le 22 mars, une large intersyndicale de la fonction publique appelle à la mobilisation pour les traitements, mais aussi pour un réinvestissement dans les services publics. Ces services sont à la fois essentiels à la grande majorité de la population, notamment aux plus précaires, dont beaucoup de jeunes, mais représentent aussi des limites à l'expansion du marché. Cette mobilisation sera également celle des cheminots, dont les trains garantissent une certaine mobilité aux jeunes, et dont le statut permet à des milliers de jeunes chaque année de se former et exercer un emploi. Par cette mobilisation, les cheminots visent à défendre un combat partagé par l'ensemble des forces de transformation sociale, celui de garantir un véritable service public ferroviaire pour répondre aux besoins de la population.

Loin d'accepter le recours à des pratiques anti-démocratiques et contraire aux intérêts des jeunes, nous appelons à intensifier la mobilisation ce jeudi 22 mars. Nous appelons les jeunes à se mobiliser pour :

- **Défendre le droit à l'éducation de chacun.e : cela passera par le retrait de la loi ORE**

- et du projet de loi portant réforme du BAC
- Un investissement important dans l'Enseignement supérieur et dans l'Education permettant à chacune et chacun de choisir et maîtriser son parcours
 - Le maintien de nos droits étudiants (compensation semestrielle et annuelle et rattrapages)
 - La mise en place d'un véritable service public de l'orientation
 - Des investissements d'ampleur pour nos services publics

Signataires :

UNEF, CGT, MJS, Jeunes Générations, Les jeunes vert, les jeunes communistes, UNL, SGL, la FIDL, la JOC

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28

presse@unef.fr / eabanda@unef.fr